



Contrat d'Abonnement "Je Prends Soins de Moi"

Entre les soussignés :

Le Prestataire : Naturelia Sàrl, chemin de Chaudremont 14 C, 1373 Chavornay.

Contact : aurelia.toublanc@naturelia.ch / 078 248 23 36 / CHE 300.367.726

Le Client :

Nom :

Adresse :

Email / Natel :

Objet du Contrat :

Le présent contrat établit les termes et conditions régissant l'abonnement "Je Prends Soins de Moi" aux services de massages fournis par le Prestataire au Client, conformément aux modalités suivantes :

Type de Massage :

Les massages inclus dans cet abonnement sont de deux types : Détente et Anti-douleur, d'une durée de 30 à 60 minutes chacun. Le Client peut choisir le type de massage souhaité lors de chaque séance, en fonction de ses besoins spécifiques.

Durée de l'Abonnement :

Le présent contrat est valable pour une période de 6 mois, débutant à la date de signature du contrat et se terminant automatiquement à la fin du mois correspondant à la date de signature, même si cela dépasse les 6 mois complets. Par exemple, si le contrat est signé le 15 janvier, il débutera le 15 janvier et se terminera à la fin du mois de juillet.

Variantes de l'Abonnement (cocher la variante choisie):

1. **Je Prends Soins de Moi - Beaucoup :**
 - Prix : 45 CHF par mois soit un total de 270 CHF
 - Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 3
2. **Je Prends Soins de Moi - Passionnément :**
 - Prix : 60 CHF par mois soit un total de 360 CHF
 - Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 4,5
3. **Je Prends Soins de Moi - À la Folie :**
 - Prix : 80 CHF par mois soit un total de 420 CHF
 - Nombre total d'heures de massage incluses sur la durée du contrat : 6

Naturelia Sàrl, chemin de Chaudremont 14C, 1373 Chavornay

CHE-300.367.726 www.naturelia.ch

contact@naturelia.ch

Cabinet : Rue du lac 41, 1400 Yverdon-les-Bains

Utilisation des Massages :

Le Client reconnaît que les massages inclus dans l'abonnement doivent être utilisés pendant la durée du contrat. Tout massage non pratiqué avant la fin de la période de 6 mois est considéré comme perdu et non remboursable.

Clause de Compréhension :

Je comprends que les massages pratiqués dans le cadre de cet abonnement relèvent de la prévention et ne sont donc pas éligibles à un remboursement de l'assurance de base ou complémentaire.

Je comprends

Paiement :

Le Client s'engage à effectuer le paiement mensuel correspondant à la variante choisie à compter du premier jour du mois suivant la signature du contrat. Les factures seront émises le premier jour de chaque mois, suivant le modèle de paiement 30 jours. Par exemple, si le contrat est signé le 15 janvier, la première facturation débutera le 1er février, et ainsi de suite pour les mois suivants. Les paiements seront effectués par virement bancaire.

Non-renouvellement tacite :

À l'issue de la période de 6 mois, le présent contrat ne sera pas renouvelé tacitement. Si le Client souhaite poursuivre l'abonnement, il devra signer un nouveau contrat.

Conditions d'Annulation :

En cas d'annulation anticipée de l'abonnement par le Client avant la fin de la période de 6 mois, celui-ci reste tenu de régler les mensualités restantes jusqu'à la fin de ladite période.

Modification des Conditions :

Toute modification des termes et conditions du présent contrat doit faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

Confidentialité :

Les informations partagées entre le Prestataire et le Client dans le cadre de cet abonnement seront traitées de manière confidentielle.

Loi Applicable et Juridiction :

Le présent contrat est régi par les lois en vigueur en Suisse. Tout litige découlant de ce contrat sera soumis à la juridiction compétente du lieu du siège social du Prestataire.

Signature :

Le Prestataire :

Le client :

Aurélia Toublanc

Date :

Ce contrat est établi en deux exemplaires, un pour chaque partie contractante.

Naturelia Sàrl, chemin de Chaudremont 14C, 1373 Chavornay

CHÉ-300.367.726 www.naturelia.ch

contact@naturelia.ch

Cabinet : Rue du lac 41, 1400 Yverdon-les-Bains